

COMMUNE DE MÉZANGERS



BULLETIN MUNICIPAL

N°49 – JANVIER 2019

Repas du CCAS – Samedi 10 novembre 2018



Photos de M&M CHARROY – Correspondants CDLM

Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918
Dimanche 11 novembre 2018



Photos M.LECHAT – Correspondant OF



Le mot du Maire



Mézangéennes, Mézangéens,

En ce début d'année 2019, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux à vous toutes et tous mais aussi à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, des vœux de santé, de bonheur, mais aussi de projets et de réussite professionnelle et personnelle. Après un début d'hiver relativement doux, le froid s'installe, la campagne vient de revêtir son léger manteau blanc dû à de fortes gelées dévoilant un magnifique paysage dans notre belle campagne et autour du Gué de Selle.

Ces paysages nous montrent combien la vie est belle, faisons en sorte que nous la passions en harmonie avec chacun d'entre nous, respectons la tranquillité de chacun en évitant les bruits intempestifs, aboiements de chien, musique et autres bruits divers, « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ».

En 2018, nous avons eu 7 naissances, 1 mariage, 6 Pacs et malheureusement 8 décès.
De nouveaux habitants sont venus s'installer dans notre commune pour chercher le calme et la tranquillité de notre village.

En 2018 après 9 mois de travaux, nous avons enfin réintégré la salle polyvalente et la mairie, une rénovation importante avec une extension d'environ 70 m², pour un coût total de 510 000 € TTC, financé par 2 emprunts : un de 375 000 € à court-terme sur 2 ans en attendant le versement des subventions et le remboursement de la TVA, et un de 135 000 € sur 10 ans ; ce dernier est le reste à charge pour la commune grâce à l'octroi de subventions de la 3 C (fond de concours 25 000 € + 31 400 € Territoire énergie positive), du département (19 209 € contrat de territoire), de la région 57 676 €, de l'Etat (DETR 113 674 € et le député G. GAROT 7 500 €) et enfin l'Europe (FEADER 30 000 €). Merci à Nathalie pour toutes les démarches administratives effectuées afin d'obtenir le maximum de subventions. Merci à vous tous pour votre patience lors de ces travaux, merci aussi aux associations qui ont dû se délocaliser, à l'employé communal Olivier pour son dévouement et sa disponibilité pendant les travaux et aux bénévoles venus nous aider pour les déménagements, ainsi qu'au personnel de cantine qui a dû gérer au mieux les repas dans la salle des associations pendant ces 9 mois.

Pour 2019 et 2020, nous avons encore de nombreux projets et travaux, la peinture extérieure du bâtiment de la mairie et de la salle polyvalente, le parking de la mairie et de la salle suite aux travaux, la voirie de la rue des Ormeaux et de l'impasse du petit Perrot.

Je tiens en cette nouvelle année à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré tout au long de l'année 2018 qu'ils soient associatifs ou non, les acteurs locaux, les artisans commerçants, les présidents et membres des associations, nos employés communaux et tous les membres du conseil municipal pour le travail effectué au quotidien et vous tous habitants qui faites que Mézangers soit un village attractif où il fait bon vivre avec une histoire et un avenir.

Très cordialement

Votre maire,
Robert GESLOT



SOMMAIRE

Vie municipale	4
Etat Civil 2018	7
Ventes et location par la Commune	8
Extraits des CR des séances du Conseil Municipal	9
Informations pratiques	10
Vie scolaire	17
Vie associative	18
Vie des commerces et entreprises	25

VOTRE MAIRIE

Place Lair de la Motte
53600 MÉZANGERS
Tél. : 02 43 90 64 95
Mail : mairie-mezangers@orange.fr
Site internet : www.mezangers.mairie53.fr

HORAIRES

Lundi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h
Mardi et vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h

RDV sur demande

VIE MUNICIPALE

CARTES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS

Les demandes de passeport et de carte d'identité sont à faire auprès de la Mairie d'EVRON.
ATTENTION, depuis septembre 2018, vous devez prendre RDV au préalable.

Horaires : Du lundi au vendredi 08h30-12h00 ; 13h30-17h30 - le samedi : 09h00 à 12h00

Site : <https://www.evron.fr/Carte-d-identite-Passeport.html>

Téléphone : 02 43 01 78 03

RAPPEL : La carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis 1^{er} janvier 2014.

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Service aux citoyens du ministère des Affaires étrangères :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger>

PACS – Enregistrement possible en Mairie depuis le 1er novembre 2017

Documents à fournir pour tout enregistrement : convention de PACS(*) – déclaration de PACS(*) – actes de naissance de – 3 mois et pièces d'identité en cours de validité

(*) *contactez la Mairie pour obtenir les documents type ou téléchargez-les sur www.service-public.fr / PACS*

Après le dépôt du dossier complet, un rendez-vous sera fixé ultérieurement pour officialiser le PACS.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE – JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Il est rappelé aux jeunes qui atteignent 16 ans que le recensement citoyen **obligatoire** doit se faire **dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.**

Présentez-vous à la Mairie avec votre carte d'identité, le livret de famille de vos parents et un justificatif de domicile (facture eau, électricité... de moins de 3 mois). Votre représentant légal peut faire cette démarche à votre place.

La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement**, à présenter pour toute inscription à un examen ou concours, à la conduite accompagnée ou au permis de conduire.

Ce recensement permet ensuite de participer à la journée de défense et citoyenneté.



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE D'UN MINEUR

Depuis le 15 janvier 2017, les parents doivent signer une autorisation de sortie du territoire pour les mineurs voyageant seuls. Elle prend la forme d'un formulaire (imprimé Cerfa n°15646*01) à remplir et signer par un seul titulaire de l'autorité parentale. Les justificatifs d'identité du jeune et de son représentant légal sont à présenter.

INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes nouvel habitant à Mézangers, pensez à vous inscrire sur la liste électorale. Vous déménagez, pensez à nous donner votre nouvelle adresse et pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre future commune. L'inscription est toutefois automatique pour les jeunes de 18 ans.

CASIER JUDICIAIRE

Les modalités de demande et de délivrance d'un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) sont désormais entièrement réalisables en ligne (depuis septembre 2018).

Le demandeur doit se rendre sur le site <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr>. Un mail de vérification est envoyé avec un Code de référence et un lien sur lequel il doit cliquer pour activer sa demande. Quelques minutes plus tard, son bulletin n°3 arrive dans sa boîte mail au format PDF.

Vérification d'authenticité : l'administration ou l'employeur peut facilement en vérifier l'authenticité grâce à l'identifiant et la clé de contrôle à 8 caractères qui figurent sur le bulletin n°3 et en se connectant sur le site de vérification : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/verif>

La demande peut toujours se faire par voie postale à l'aide du Cerfa 10071*13 à l'attention du Casier judiciaire national – 44317 NANTES Cedex 3.

OBJETS TROUVÉS

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous avez perdu un objet sur notre commune (Gué de Selle compris) car certains nous sont rapportés (vêtements, vélos, clés...).

BALAYAGE DES RUES

Mercredi 6 février 2019 - Vieux bourg et lotissements

Mercredi 3 avril 2019 – Vieux bourg

Mercredi 5 juin 2019 - Vieux bourg et lotissements

Jeudi 25 juillet 2019 - Vieux bourg et lotissements

Mercredi 2 octobre 2019 – Vieux bourg

Mercredi 2 décembre 2019 - Vieux bourg et lotissements

➤ **La veille, n'oubliez pas de déplacer vos véhicules en stationnement sur la voie publique afin de faciliter l'accès aux bordures et caniveaux.**

NB : si vous souhaitez récupérer les déchets de la balayeuse (graviers...), prenez contact avec l'employé communal Olivier TARLIER / Mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES

RAPPEL : les conteneurs semi-enterrés sont installés aux emplacements suivants dans le bourg : parking de la mairie, rue des Coëvrons, et au lieu-dit l'Aubrière.

Un petit guide du tri est disponible à l'accueil de la Mairie : Si je trie, j'ai tout compris.

Pour plus de renseignements : www.ecomotives53.fr

BIO-SEAUX ET COMPOSTEURS



La distribution de composteur continue dans les Coëvrons !

La CC des Coëvrons met à disposition des habitants du territoire des composteurs moyennant une participation financière de 15 € pour un composteur de 320 L, 20 € pour un composteur de 445L et 30 € pour un composteur de 800 L. Les composteurs sont à retirer à la CC des Coëvrons.

De plus, la distribution de bio-seaux est toujours d'actualité, venez le chercher à la mairie de votre commune. Le bio-seaux vous permet de stocker vos épluchures dans la cuisine avant de

les emmener dans votre composteur. Bénéficiez grâce au compostage, d'un engrais 100% naturel en ajoutant vos épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, croûtes de fromage, filtre et marc de café ...



DÉCHETTERIES

Les déchetteries sont accessibles gratuitement par tous les habitants des Coëvrons.

- Quels déchets ? Encombrants, déchets verts, ferraille, gravats, produits toxiques, déchets spéciaux, cartouches d'imprimante, bois, carton, mobilier ainsi que les équipements électriques et électroniques.
- Un caisson Emmaüs a également été ajouté pour collecter : jouet, vaisselle, livre, petit et gros meuble, matelas, outillage, quincaillerie...

Les dates et horaires des 4 déchetteries des Coëvrons vous sont rappelés ci-dessous.

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bais	ZA de l'Aubrière 02 43 69 33 24	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Chammes	Le Bois du Montil 02 43 01 41 21	13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*
Evron	ZI des Maltières 02 43 01 93 66	9h - 12h 13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h
Montsûrs	ZA de l'Antinière 02 43 02 60 77	9h - 12h 13h30 - 17h*		13h30 - 17h*		13h30 - 17h*	9h - 12h 13h30 - 17h*

* 18h du 1^{er} avril au 30 septembre

ABOIEMENTS DES CHIENS

Les aboiements de chiens intempestifs que ce soit en journée ou la nuit sont sources de troubles du voisinage.

Le Code de la santé publique envisage de manière générale le bruit causé par un animal :

Article R.1334-31 « *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.* »



Les articles 1382 et suivants, notamment l'article 1385 du Code Civil précise que le propriétaire d'un animal est responsable à l'égard des voisins : « *le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.* »

Dans un souci de bon voisinage et pour éviter tout conflit, nous vous remercions de ne pas laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos, attendant ou non à une habitation.

RAPPEL - DÉJECTIONS CANINES



Les chiens sont de plus en plus nombreux en ville.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Les propriétaires sont invités à faire preuve de civisme en ramassant leurs déjections.

Il est formellement interdit de laisser les chiens divaguer dans les lotissements afin qu'ils fassent leurs besoins en dehors des maisons.

RAM

Dans le cadre de ses activités, le Ram des Coëvrons propose aux assistantes maternelles et aux familles du territoire la possibilité de participer à des matinées rencontres. Elles permettent aux enfants de 0 à 3 ans de jouer, expérimenter, créer, s'éveiller et grandir tout en rencontrant les autres avec des règles de vie partagées et communes.

A noter, sur notre commune, deux rencontres sont prévues :

Vendredi 1^{er} mars 2019 – Eveil et jeu – de 9 h 30 à 11h

Vendredi 15 mars 2019 – Eveil et jeu – de 9 h 30 à 11h

Vendredi 5 avril 2019 – Eveil et jeu – de 9 h 30 à 11h

Le calendrier des rencontres dans les autres communes avec les différentes activités du relais est disponible à l'accueil de la mairie. A noter, les animatrices du RAM sont à la disposition des parents et des assistantes maternelles pour toute information relative au contrat de travail (mensualisation, congés payés...) en les contactant au 02 43 66 32 00 ou en prenant rendez-vous selon leurs disponibilités à Sainte Suzanne, Bais, Montsûrs ou Evron.

Plus d'informations : ram@coevrons.fr – www.coevrons.fr – Tél. 02 43 66 32 00

CAMION « LA MINE AUX GOURMANDS »

Depuis janvier 2017, « La Mine aux gourmands » vous propose la vente de galettes, crêpes, paninis, frites... sur la place de l'église de 17 h à 20 h, les semaines paires.

Pour plus de renseignements : 06-31-64-28-57 ou la-mine-aux-gourmands@hotmail.com



ÉTAT CIVIL 2018

Ils sont nés cette année (hors commune)

CADET Anaëlle	04/08/2018	LAVAL
DECOUX Théo	04/07/2018	MAYENNE
ELOY Mélio	25/08/2018	LAVAL
GRISON LAVANDIER Alexis	29/04/2018	LAVAL
MILLET Gabriel	10/09/2018	MAYENNE

Ils se sont mariés



GONNET Nicolas et DELAUNAY Ophélie – le 18/08/2018

Ils nous ont quitté (décédés à Mézangers)

BLANCHE Chantal	01/11/2018
MAHE Catherine	04/03/2018
RENAULT Jean-Claude	14/02/2018

Ils nous ont quitté (décédés hors commune)

BEAUPIED Yves	22/07/2018
DASSE Simone	13/07/2018
JUILLET Francis	05/05/2018
LAIR DE LA MOTTE Perrine	23/10/2018
HEURTAULT Denise	14/05/2018



VENTES PAR LA COMMUNE

❖ Maison d'habitation au 2, rue de la Dame Verte

Comprenant

- au rez de chaussée (couloir, cuisine, salle à manger, chaufferie),
- au 1^{er} étage (deux chambres, salle de bains, petite pièce)
- au 2^{ème} étage (trois chambres).

Pour une surface habitable d'environ 118 m².

Terrain / jardin avec garage en face de la maison.

Travaux à prévoir.

Prix de vente HT (hors frais de notaire) : 50 000 €

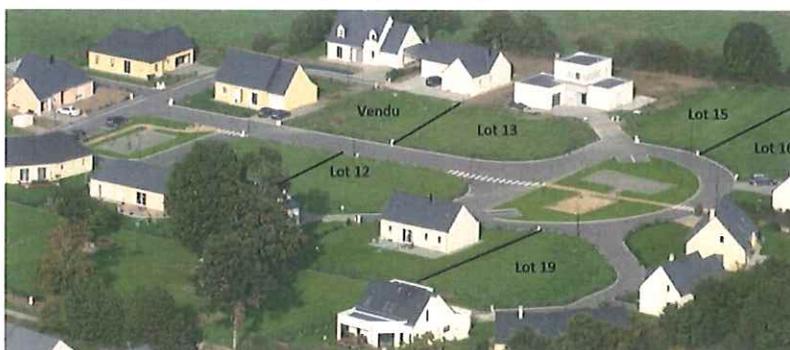


❖ Parcelles de terrain à bâtir, rue du Closeau (Lotissement La Houdière II)

Lotissement de la Houdière II

Rue du Closeau

Lot 12	: 863 m ²	: 30 960 € TTC
Lot 13	: 833 m ²	: 30 060 € TTC
Lot 15	: 1481 m ²	: 53 640 € TTC
(Lot 19)	: 946 m ²	: 33 840 € TTC)
<i>réservée</i>		



8

LOCATION PAR LA COMMUNE

❖ Un appartement situé à proximité de l'école

Au rez-de-chaussée,

- Entrée avec escalier d'accès à l'étage

Et au premier étage

- Hall d'entrée et couloir de distribution
- Cuisine
- Séjour
- Salle d'eau
- W.C.
- 3 chambres

Accès à une partie jardin engazonnée.

Chauffage au fuel



Pour tout renseignement complémentaire, contactez la Mairie.

EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 novembre 2018

Etaient présents : Jocelyne LAIR de la MOTTE, Virginie PEINTRE-THION, Dominique LESOURD, Pierre RACHET, Sabrina LAUNAY, Gaël THOREAU, Geneviève BLACHERE, Myriam EMERY, Jeannine LEBOUVIER
Absents excusés : Didier POIRIER qui avait donné pouvoir à Robert GESLOT, Nicole LAUNAY
Absents non excusés : Mickaël AUBIN, Stéphanie PASCAL
Secrétaire de séance : Jeannine LEBOUVIER

PLUi – Plans de zonage et orientations

La quatrième version des plans de zonage et des orientations d'aménagement et de programmation qui couvrent les bourgs des communes des Coëvrons ont été transmis. Les plans communiqués ne sont pas encore complets, il manque les changements de destination et certaines prescriptions (haies/zones humides par exemple). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

EMET les questions et observations suivantes :

- Pourquoi n'y a-t-il plus que 1,91 ha réservés route de Neau alors qu'il avait été question de près de 2,5 ha au total sur la commune ? La partie zone du Moulin ne peut-elle pas être conservée en plus de la zone route de Neau ?
- Les 2 demandes individuelles pour le changement de zonage de parcelles pour la construction d'une maison peuvent-elle être prises en compte dans le PLUi ? Le Conseil municipal y est favorable. Il s'agit des parcelles suivantes :
 - F233 + F237 + F238 – 1 102 m² – projet 1 maison
 - B329 – 1 000 m² à délimiter – projet 1 maison

DEMANDE la modification des plans de zonage en fonction de ces demandes.

Rapport d'activités du Syndicat du Bassin de la Jouanne pour l'année 2017

Monsieur le Maire et Président du Syndicat du Bassin de la Jouanne présente le rapport de l'année 2017.

Monsieur le Maire rappelle que ce syndicat va disparaître au profit du syndicat mixte JAVO qui sera créé au 1^{er} janvier 2019.

Adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires proposé par le CDG – Contrat 4 ans (2019-2022)

La consultation de plusieurs compagnies d'assurance a eu lieu début 2018 et une commission d'appel d'offres du CDG s'est réunie le 9 juillet 2018. Elle a choisi l'assureur GROUPAMA CENTRE MANCHE par l'intermédiaire du courtier SIACI SAINT HONORÉ pour une période d'effet au 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022 (4 ans).

Tarifs des locations de salles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE de modifier la grille des tarifs de location des salles comme suit :

SALLE POLYVALENTE « Sylvain Manson » : Salle + Cuisine	
Location week-end complet	250 €
Location d'une journée de 7 h à 19 h (en semaine uniquement)	160 €
Vin d'honneur	
Location par ½ journée (en semaine uniquement)	80 €
Réveillon Jour de l'An	450 €

A titre exceptionnel, la salle des associations pourra être louée pour de petites manifestations (maximum 30 personnes). Seul le Maire (ou l'Adjoint en cas d'absence ou d'indisponibilité) est habilité à décider de la mise à disposition de cette salle ou à émettre un refus.

Projet Mayenne Habitat

Monsieur le Maire a proposé à Mayenne Habitat de faire construire des logements sur une parcelle du lotissement La Houdière II. Monsieur le Maire a présenté la candidature de la commune lors d'un comité d'engagement qui s'est tenu le 12 septembre dernier à LAVAL. Ce comité a émis un avis favorable pour la réalisation de 3 à 4 logements sur la parcelle 19.

Cette opération pourrait voir le jour en 2020 ou 2021, sous réserve de validation de cette décision par le conseil d'administration de Mayenne Habitat et des services de l'Etat dans le cadre du P.D.H. (Plan départemental de l'Habitat).

Vitrification du parquet

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré DECIDE de valider le devis de l'entreprise SARL MOREUL Arnaud pour un montant de 5 917,32 €. La semaine 51 a été retenue pour effectuer ce travail car il n'y a pas de location cette semaine-là.

Ecole : Les travaux réalisés au niveau de l'accès aux classes (pente + rampes) ont été terminés. La porte sera changée mercredi 28 novembre 2018.

Salle Saint Joseph : Ce bâtiment que nous louons chaque année se dégrade. Les élus demandent le changement des vitres cassées et le nettoyage des gouttières pour que ce bâtiment reste étanche le plus possible.

INFORMATIONS PRATIQUES

Rappel des numéros d'urgence



Pharmacie de garde



ou www.3237.fr

Pour joindre le médecin de garde : 02 43 64 33 00

Pour joindre le dentiste de garde : 02 43 49 16 10

HOPITAUX ET CENTRES D'URGENCE

- Hôpital de Laval : 02.43.66.50.00
- Hôpital de Mayenne : 02.43.08.73.00
- Centre Anti-Poison d'Angers : 02.41.48.21.21
- Centre Anti-Poison de Rennes : 02.99.59.22.22

GENDARMERIE NATIONALE

- Gendarmerie nationale à Evron 02.43.01.60.13

Recyclage des cartouches d'impression vides – Collecteur disponible dans le hall d'entrée de la Mairie

Soyons éco-solidaire : 1 cartouche = 1 don à l'association Enfance et Partage



Contact Gendarmerie



Les seniors face à la délinquance

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse.

Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

Quels sont les risques ?

Vous êtes particulièrement exposés aux :

- cambriolages.
- escroqueries
- abus de faiblesse.
- pickpockets.
- vols à l'arraché.
- arnaques sur internet.

Si vous êtes victime :

- N'opposez aucune résistance votre vie est plus précieuse que vos biens.
- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des autres passants.
- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur et contactez au plus vite la police ou la gendarmerie pour déposer plainte.

En cas d'urgence composez le



pour contacter la Gendarmerie ou la Police

Les numéros utiles :

Numéro d'urgence : 112
 Pompiers : 18
 SAMU : 15
 Mon médecin :
 Ma mairie :
 Le gardien d'immeuble :
 Mes voisins :

Carte de crédit perdue ou volée :
 0 892 705 705
 Opposition chéquier :
 0 892 683 208

Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Fiche d'informations

Les seniors face aux risques de délinquance



Ne pas rester isolé chez soi :

- La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité. Participez à la vie associative et créez autour de vous un groupe de personnes susceptibles de vous assister au quotidien.

- Etablissez la liste de tous les numéros utiles en cas d'urgence et gardez toujours à proximité de vous un téléphone.

- Les personnes les plus dépendantes peuvent avoir recours à une société de téléassistance.

- Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle n'hésitez pas à contacter votre mairie, la police municipale ou les forces de l'ordre. Elles sont là pour vous conseiller et vous aider.

Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée.

- De nuit, en période estivale évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique

- En cas d'absence ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance.

- Faites installer sur votre porte un oeillet et un entrebâilleur.

Partenaire de votre sûreté



- Entrez vos outils et les échelles dans des locaux fermés.

- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle »

Vos déplacements à l'extérieur :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants.



- Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.

- Si vous avez le sentiment d'être suivi entrez dans un lieu animé.

- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac, fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

Une visite à votre domicile !!!

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile n'ouvrez pas votre porte.

- Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité de la poste ou de tous autres services connus, demandez lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.

- Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez vous.

- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant contactez la police ou la gendarmerie.

- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

Pour en savoir plus :

* Le guide : Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes.

* La fiche conseils : Lutter contre les cambriolages

Sur le site :

<http://www.referentsurete.com>



6 RÈGLES D'OR POUR LES SÉNIORS



**LA GENDARMERIE,
LA POLICE
ET GÉNÉRATIONS MOUVEMENT 53,
AVEC LE SOUTIEN DE L'ADMR,
DE L'AMF, DE THÉLEM
ET DE MMA ASSURANCES,
VOUS CONSEILLENT POUR MIEUX
VOUS PROTÉGER CONTRE
LES VOLS ET LES ESCROQUERIES**



Imprimé par

6 RÈGLES D'OR POUR LES SÉNIORS

- 1** Je ferme **TOUJOURS** ma porte à **clé**, Je ne laisse pas les clés sur la porte et **la nuit** je verrouille mes volets
- 2** **JE NE LAISSE PAS RENTRER** une personne que je ne connais pas
- 3** Faux gendarmes/policiers/agents EDF, etc: même en tenue, je **DEMANDE LA CARTE PROFESSIONNELLE** ou un justificatif d'intervention
- 4** Au moindre doute, **JE COMPOSE LE 17** pour alerter la gendarmerie ou la police nationale
- 5** Je n'hésite pas non plus à **ALERTER** mes voisins, mes proches, mon aide à domicile, la mairie
- 6** **JE NE DETIENS PAS** d'importantes sommes d'argent à la maison et je ne signe aucun document dont je ne suis pas sûr de la finalité

ViaTrajectoire – Outil de gestion des demandes d'admission dans les établissements pour personnes âgées

Depuis le 3 septembre 2018, en Mayenne, ViaTrajectoire est devenu le seul outil qui permet de trouver et de faire les inscriptions dans les établissements pour personnes âgées. Le dossier d'inscription papier n'existe plus.

ViaTrajectoire est un portail d'orientation national ; il permet à la personne âgée de trouver un EHPA, EHPAD, un Accueil de jour, un hébergement temporaire ou une résidence autonomie (foyer logement) qui correspond à ses critères. Il permet également de faire la demande d'inscription en ligne, de transmettre le dossier au médecin traitant et aux établissements choisis et de suivre l'avancement du dossier.

Faire ma démarche en ligne c'est simple et facile :

Je souhaite rentrer en maison de retraite...

Je peux consulter l'annuaire des établissements, faire des tris par critères (proximité géographique, budget, type d'hébergement et de soins)

Je peux à tout moment consulter les réponses des établissements, et accepter ou refuser leurs propositions d'admission.

Depuis mon domicile, je peux envoyer, modifier et actualiser mon dossier.

Je peux compléter une demande d'inscription en ligne

Je déclare mon médecin traitant pour qu'il complète le volet médical de mon dossier d'inscription

ViaTrajectoire est un service public gratuit, confidentiel et sécurisé. Pensé pour simplifier votre admission en maison de retraite, (EHPAD, EHPA, USLD, HT ET AJ)*, il est accessible aux personnes que vous désignez ou qui agissent en votre nom.

Grâce à l'annuaire, je peux...

- visualiser les maisons de retraite à proximité de mon domicile ou d'une zone géographique de mon choix
- affiner ma recherche pour trouver un établissement répondant à mes besoins (budget, type d'hébergement, prestations de soins...)

VIA TRAJECTOIRE.FR

* EHPAD: Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EHPA: Etablissement d'hébergement pour personnes âgées
USLD: Unité de soins de longue durée
HT: Hébergement temporaire
AJ: Accueil de jour

Comment utiliser ViaTrajectoire

- 1/ Je me connecte à ViaTrajectoire**
Je tape viatrajectoire.fr dans la barre d'adresse de mon navigateur. Je clique sur le bouton Espace particulier sur la page d'accueil.
Je suis maintenant dans l'espace où je peux :
- consulter l'annuaire des maisons de retraite,
- rechercher des établissements correspondant à mes critères,
- créer mon dossier d'inscription.
- 2/ Je remplis mon dossier**
Tout d'abord, je complète les civilités et renseigne un mot de passe. Mon numéro de dossier me sera envoyé par courriel. Il me sera demandé pour compléter le dossier d'admission et ma donnera un accès simplifié lors de mes visites ultérieures.
Je renseigne ensuite les informations administratives demandées.
- 3/ J'informe mon médecin traitant de ma demande**
Je déclare alors mon médecin traitant dans mon dossier et je l'informe de ma démarche afin qu'il complète le volet médical obligatoire.
- 4/ Je sélectionne les établissements et suis mes demandes en temps réel**
Je choisis les établissements à l'aide du moteur de recherche et j'envoie ma demande à ceux de mon choix. À tout moment je peux compléter ou modifier mon dossier, sélectionner de nouveaux établissements et même annuler une demande.
Je me connecte pour consulter les réponses des établissements dans mon espace personnel.

Pourquoi utiliser ViaTrajectoire

- ✓ Un dossier d'admission unique, en ligne, accepté par tous les EHPAD, EHPA, USLD, Hébergements temporaires et Accueils de jour
- ✓ Un moteur de recherche multicritère : proximité géographique, budget, type d'hébergement et de soins
- ✓ Un service public gratuit, confidentiel et sécurisé, accessible à votre médecin traitant

VIA TRAJECTOIRE.FR

ViaTrajectoire est le fruit d'une coopération entre l'ensemble des acteurs du secteur médico-social, (Agence régionale de santé Pays de la Loire et les Conseils départementaux).

TROUVER ma MAISON DE RETRAITE* ...

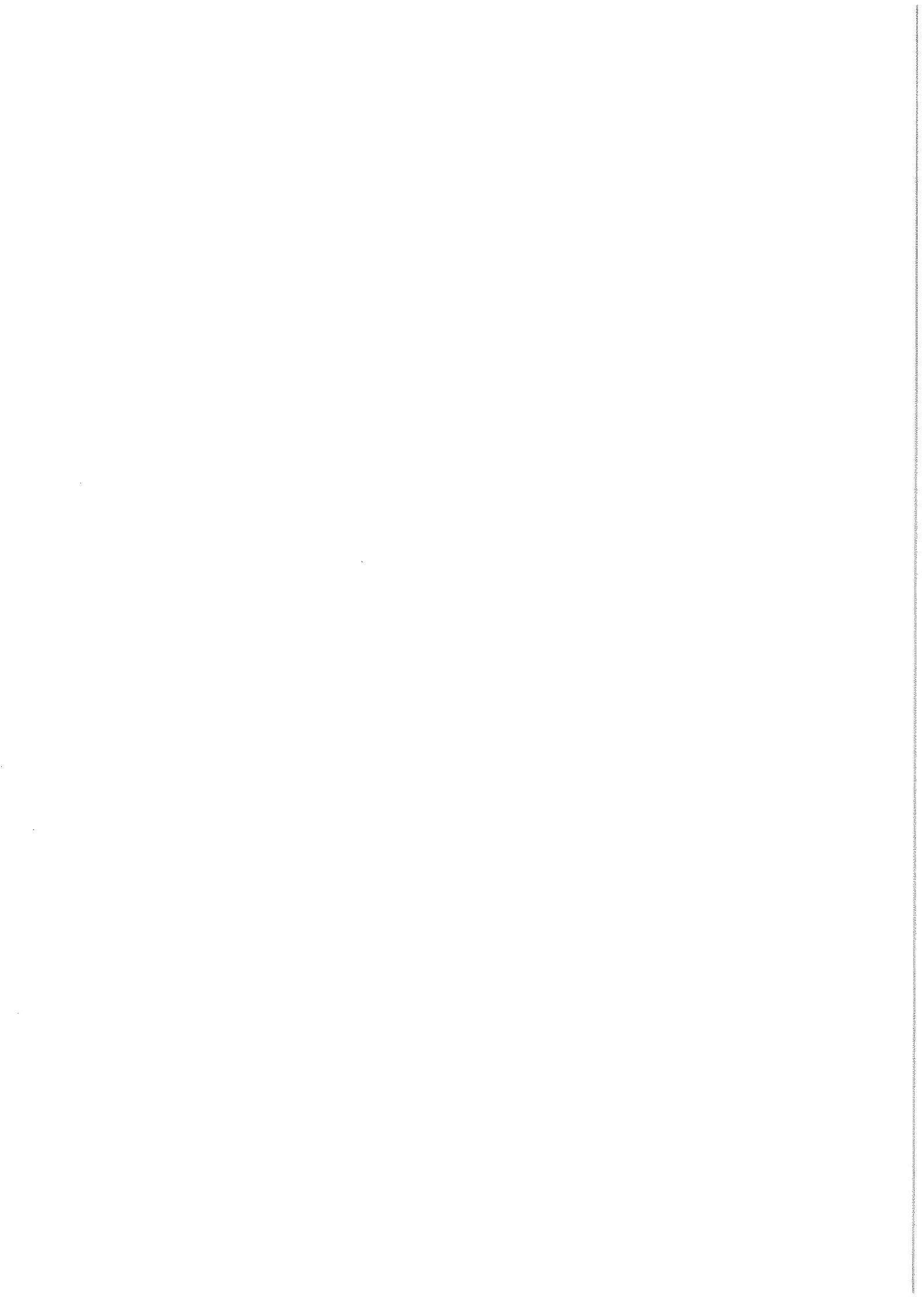
Rien de plus facile avec

VIA TRAJECTOIRE
Une orientation personnalisée

* EHPAD: Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EHPA: Etablissement d'hébergement pour personnes âgées
USLD: Unité de soins de longue durée
HT: Hébergement temporaire
AJ: Accueil de jour

Retrouvez plus d'informations sur :
Assistance - GCS e-santé Pays de la Loire
contact@viatrajectoire-pdl.fr / 02.40.32.22.66

Logos: anjou, VENDÉE, Sarthe, G-santé, ars



UDAF 53

Cette association assure 4 missions définies par le Code de l'action sociale et des familles :

- Donner son avis aux Pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial
- Représenter officiellement les intérêts de l'ensemble des familles mayennaises
- Gérer tout service d'intérêt familial que les pouvoirs publics lui confie
- Se porter partie civil devant toutes les juridictions



Elle gère également plusieurs services propres d'accompagnement et de soutien aux familles du département.

Tél. : 02 43 49 52 52 – Mail : udaf53@udaf53.unaf.fr

ACCUEIL DES FAMILLES / DEFENSE DU CONSOMMATEUR

Accueil du public afin de l'aider à résoudre tout problème de la vie quotidienne (litiges de la consommation...)

- ✓ **Le Mercredi et le Jeudi** au siège de l'UDAF, de 9h à 12h
RDV les autres jours sur demande
famillesconseil@udaf53.unaf.fr ☎ 02 43 49 52 50
- ✓ **Le 1^{er} Lundi de chaque mois** (contact : Anne-Laure Goubaud)
Mairie d'Evron – 9h30 à 11h30 ☎ 02 43 01 78 03
Sur RDV uniquement

Toutes vos demandes peuvent être également adressées par courriel à udaf53@udaf53.unaf.fr ou sur notre site internet www.udaf53.fr, rubrique contact.

SANTÉ

Permanence d'information et d'accompagnement des usagers du système de santé

- ✓ **Le Mardi** à la Maison des Usagers (Hôpital de Laval), de 10h à 12h
☎ 02 43 66 51 33

AIDE AUX TUTEURS FAMILIAUX

En partenariat avec l'Association Tutélaire des Majeurs Protégés (ATMP 53), cette permanence permet d'informer les familles sur les fondamentaux de la protection juridique, mais également d'apporter une aide et un soutien dans le suivi des majeurs protégés.

- ✓ **3^{ème} Jeudi du mois**, 9h-12h, Palais de Justice de Laval
- ✓ **1^{er} lundi du mois**, Mairie Annexe Château-Gontier/Bazouges
(sur RDV), 14h à 16h ☎ 02 43 49 52 57
- ✓ **3^{ème} lundi du mois**, Mairie de Mayenne (sur RDV)
14h à 16h ☎ 02 43 49 52 57

AIDE AUX AIDANTS

Vous venez en aide à un proche, en partie ou totalement : vous êtes un **Aidant Familial**. Groupe d'aidants, individuels ou membres d'associations, nous assurons en alternance une permanence d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation de la famille, des proches, amis, etc.

- ✓ **Le Mercredi** à la Maison Départementale de l'autonomie (MDA), de 14h à 16h ☎ 02 43 67 75 77

PARENTALITÉ

Permanence téléphonique aux heures de bureau : écoute, information, orientation sur toutes les questions concernant la fonction parentale – anonymat garanti.

- ✓ **Permanence téléphonique du Service Parentalité**
☎ 02 43 49 52 89

UDAF de la Mayenne, 26 rue des Drs Calmette et Guérin
CS 11009 – 53010 LAVAL Cedex

Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent concerner chacun de nous Adoptez les bons gestes pour réduire les risques !

Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) augmentent. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France.

Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Des gestes simples contribuent pourtant à réduire les risques.

Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole *etc.*) pour la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone (CO).

Les intoxications au monoxyde de carbone peuvent concerner chacun de nous. Afin de limiter les risques, adoptez les bons gestes :

- Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié dans votre résidence principale et secondaire le cas échéant
- tous les jours, même quand il fait froid, aérer au moins 10 minutes votre logement
- maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air
- respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer ou cuisiner en intérieur des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, *etc.*

Au niveau collectif : les organisateurs de rassemblements (manifestations culturelles ou religieuses), ou de réunions de famille doivent être tout particulièrement attentifs. Les intoxications liées à l'utilisation de chauffages à gaz sont fréquentes.

Les symptômes - maux de tête, fatigue, nausées - apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein du foyer.

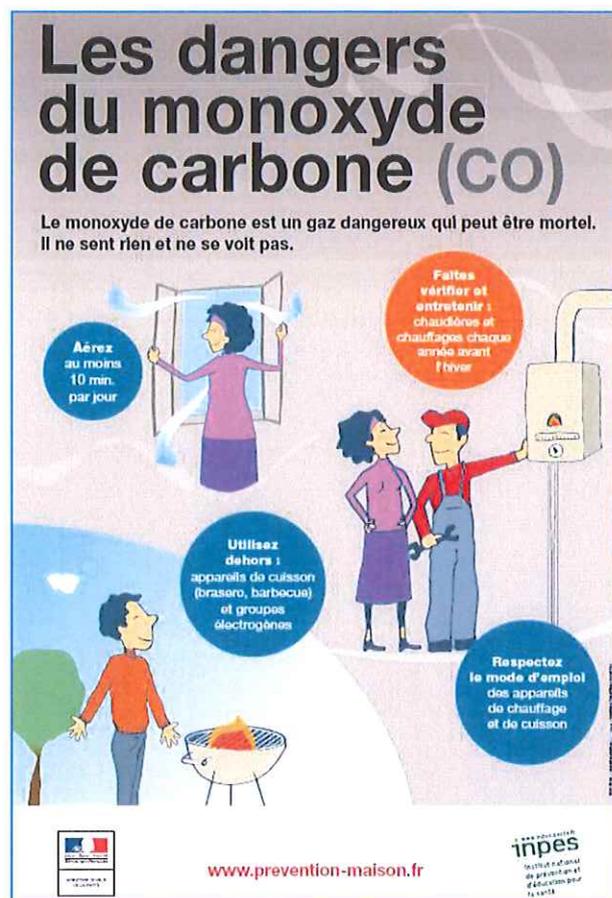
Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très vite : en cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

La prise en charge des personnes intoxiquées doit intervenir rapidement, dès les premiers symptômes, et peut nécessiter une hospitalisation.

Au cours de la période de chauffe 2016-2017, 1 073 épisodes d'intoxication au CO survenus par accident et impliquant 3 890 personnes ont été signalés au système de surveillance de Santé publique France. Le nombre de signalements d'intoxication par le CO est stable par rapport à la saison précédente et marqué par la présence de pics du nombre d'intoxications pendant les périodes les plus froides de l'hiver. Deux épisodes collectifs d'intoxication par le CO sont survenus dans un lieu de culte en lien avec l'utilisation d'un appareil de chauffage radiant.

Une brochure pour informer sur les réflexes qui protègent

Le dépliant « Les dangers du monoxyde de carbone, pour comprendre » présente les dangers de ce gaz, les appareils et les installations susceptibles d'émettre du CO, ainsi que les bons conseils pour éviter les intoxications. Il est diffusé auprès des mairies, des services de protection maternelle et infantile (PMI), des laboratoires d'analyses médicales.



Peste porcine Africaine (PPA)

DÉTENTEURS DE PORCS ET DE SANGLIERS

DECLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA




La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine. La PPA, circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée en septembre 2018 en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons de :

- 1. DECLARER VOS ANIMAUX**
Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.
La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire dès 1 seul porc ou sanglier à partir du 1^{er} novembre 2018. La déclaration est à faire auprès de l'EDF (Etablissement départemental de l'élevage). Tél. 02 43 67 37 30
- 2. RESPECTER DES MESURES SANITAIRES**
Conformément à la réglementation en vigueur
 - Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas
 - Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures aux normes, murs, mise en bâtiment...)
 - N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'un pays infecté - sauf conditions particulières (contacter la DDePP)**Par ailleurs, les recommandations sont les suivantes**
 - Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains avant d'entrer en contact avec vos animaux
 - Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse) depuis moins de 48 h
 - Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenus, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse
- 3. CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE**
Perte d'appétit, fièvre (> de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale → Contactez votre vétérinaire au plus vite

<http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>
<https://www.platforme-esa.fr>











* N° vert 0 800 07 20 70 sur les communes rurales - Région : Centre, Bourgogne, Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Occitanie, PACA, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Île-de-France

MONOXYDE DE CARBONE

Première cause de mortalité par gaz toxique en France





Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant.

- Il provoque maux de tête, nausées et vertiges et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.
- Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Une concentration élevée de monoxyde de carbone dans le logement peut être due à plusieurs facteurs :

- une aération insuffisante du logement ;
- un défaut d'entretien des appareils de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude ainsi que des conduits de fumées, qui entraîne une mauvaise évacuation des produits de combustion.

Les bons gestes pour éviter les intoxications

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudière, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, poêle à bois, fours, braseros, barbecues...)
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.



Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de :

- Le centre anti-poison relevant de votre région ;
- un professionnel qualifié (plomnier-chauffagiste, ramoneur...);
- l'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région ;
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie.



En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, évacuez les locaux au plus vite et appelez le 112 n° d'urgence européen, le 18 (Sapeurs Pompiers) ou le 15 (Samu).

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs pompiers.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS

www.inpes.fr
inpes
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

16

VIE SCOLAIRE

Ecole de Mézangers

Les horaires

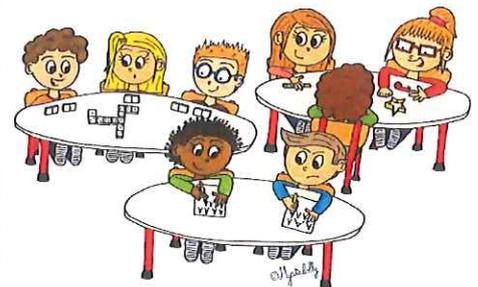
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h00.

Mme Sarah PUREN : Enseignante en charge de la classe PS-MS-GS-CP.

M. Kévin TRICOT : Enseignant et directeur de l'école en charge de la classe CE1-CE2-CM1-CM2

Contact Ecole :

M. Kévin TRICOT - Directeur de l'école de Mézangers
« Les P'tites Mézanges » - 13 Rue de la Dame Verte - 53600 Mézangers –
Tél : 02.43.90.65.72 - Mail : ce.0530331X@ac-nantes.fr



Association des parents d'élèves de l'école de Mézangers

Très bonne année à tous !

En cette fin d'année, l'APE a été très dynamique : bourse aux jouets et aux vêtements, vente de sapins et fête de l'hiver en collaboration avec l'école qui ont été des réussites !

L'objectif de ces manifestations est de participer activement aux projets initiés par nos enseignants et de soutenir financièrement les sorties pédagogiques.

Pour mener nos actions, nous accueillons avec plaisir tous les parents d'élèves volontaires et porteurs de nouvelles idées...

Date à retenir :

Barbecue de fin d'année à Mézangers - Dimanche 30 juin 2019

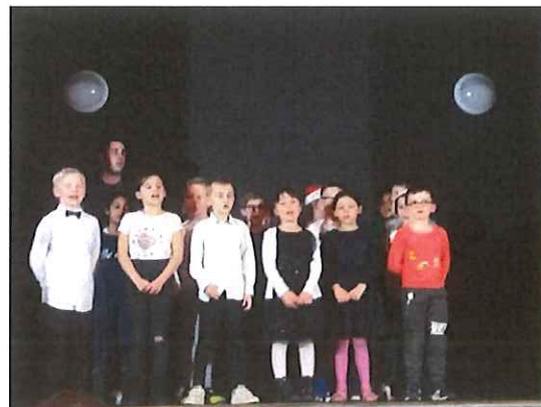


Photo de M&M CHARROY – Correspondants CDLM

17



Classe de PS, MS, GS et CP



Classe de CE1, CE2, CM1 et CM2

Contact : ape.ecoledemezangers@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE

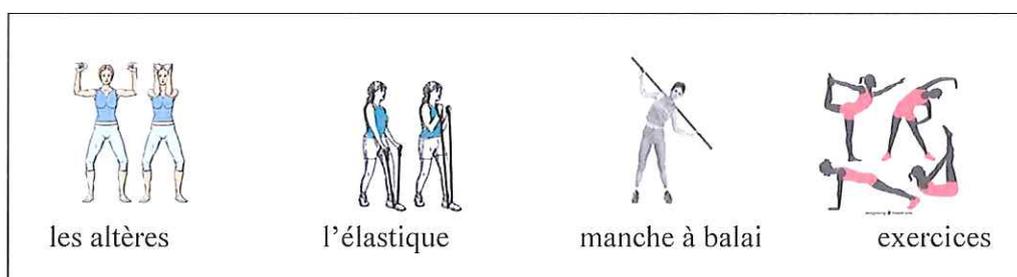
Gym - Détente Mézangéenne



La Présidente et les membres de l'association Gym Détente vous présente tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Les cours de gym se déroulent les mercredis de 20h00 à 21h00 avec Sophie AYCARD, professeur de gym à la salle polyvalente Sylvain Manson.

Les cours commencent toujours par un échauffement puis des exercices de renforcements musculaires avec des altères, élastiques, manches à balai (fournis par l'association) ou exercices en binôme suivis d'étirements puis de la relaxation.



Les personnes intéressées peuvent toujours s'inscrire et nous rejoindre.
La cotisation est de 43€ pour toute la saison (de Septembre à Juin).
Pas de cours pendant les vacances scolaires

18

Composition du bureau : Jeannine LEBOUVIER : Présidente
Patricia FOUQUET : Trésorière
Virginie PEINTRE-THION : Secrétaire
Christine CHERRAULT : autre membre du bureau



Pour tout renseignement :
Mme LEBOUVIER Jeannine, Présidente - 02.43.90.77.86

Olympique de Mézangers (Football)

L'Olympique de Mézangers vous souhaite une bonne et heureuse année



Nous sommes à mi saison ! Le bilan est satisfaisant, nos licenciés et bénévoles sont présents sur les terrains chaque week-end, avec comme d'habitude des reports dus aux conditions climatiques.

Les jeunes s'épanouissent, avec des résultats différents selon nos catégories d'âges, avec beaucoup de présence aux entraînements (le mercredi de 17h30 à 19h).



La soirée du club s'est déroulée le 24 novembre, elle fut une réussite, grâce à la présence de nombreuses personnes. Le club remercie ces bénévoles une nouvelle fois pour leur aide, ainsi que l'orchestre « l'Ame Dedeur" qui depuis de nombreuses années, nous anime la soirée et nous met une belle ambiance.

19

Pour cette deuxième partie de saison, le fait marquant est le retour de notre équipe Seniors, en entente avec Sainte Gemmes le Robert, sur notre terrain le dimanche (planning des matchs sur le site internet de la mairie).

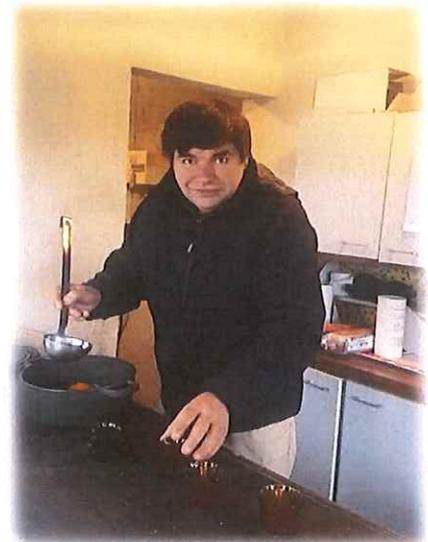
Avec le terrain qui revit le dimanche, nous vous annonçons le retour de Stéphane derrière sa buvette ; son rouge chaud réputé pour être le meilleur du canton est de retour

depuis le dimanche 13 janvier 2019. Le club te remercie pour toutes ces années de service, ta présence et ton dévouement nous sont chères. Merci !

Nous espérons vous voir nombreux pour cette deuxième partie de saison à encourager les jeunes et seniors.

Nous finirons par notre traditionnel tournoi le Samedi 15 Juin 2019.

Sportivement
L'Olympique Mézangers



L'ensemble du bureau se porte à votre disposition pour tout renseignement et toute inscription.
Contacts : Christophe PASCAL (06 06 40 42 53), Jonathan PAILLEUX (06 16 69 78 51)

Les Frapadingues (Théâtre)



Toute la troupe des Frapadingues de Mézangers
vous souhaite

Une bonne et heureuse année 2019

Qu'elle vous apporte joie, bonne humeur et partage.

Tous prennent plaisir à jouer dans la belle salle rénovée, aussi bien les bénévoles à la technique, en coulisses, au maquillage, à la préparation des décors, de la salle et bien sûr les acteurs. Nous citons tous les bénévoles car tous sont indispensables au bon déroulement de la vie de la troupe.

Deux représentations ont déjà eu lieu, samedi 19 janvier et dimanche 20 janvier 2019. Il reste encore quatre dates si vous souhaitez venir nous voir jouer :

Samedi 26 janvier 2019 à 20h30 et Dimanche 27 janvier 2019 à 14h30
Vendredi 1^{er} février 2019 à 20h30 et Samedi 2 février 2019 à 20h30

Les acteurs de l'atelier vous proposeront des scénettes « **TRANCHES DE RIRE POUR DES TRANCHES DE VIES** » mises en scène par Sandrine COULON LAUNAY suivie d'une pièce « **LE LOTO DE LA LULU** » de Christian Rossignol mise en scène par Maryvonne VIOT et Sylvie OLLIVIER et d'une comédie en trois actes « **T'EMBALLER PAS !** » de Christian Rossignol mise en scène par Franck OLLIVIER et Wilfried BETTON.

La salle polyvalente « Sylvain MANSON » de Mézangers ouvre ses portes 30 minutes avant le début du spectacle. N'hésitez pas à venir !

Nous en profitons pour vous rappeler les tarifs d'entrée : Adultes : 6 € et Enfants (de 12 à 16 ans) : 4 €



Par ailleurs, nous avons profité de la répétition générale, qui s'est déroulée le dimanche 13 janvier 2019, pour mettre à l'honneur et remercier quatre personnes qui ont souhaité comme ils disent « lever le pied » Patrick Tribondeau pour la mise en scène, Roselyne Jallu, Nicole et Claude Launay pour la préparation et la gestion des repas. Pour autant ils restent des bénévoles actifs de l'association et ont à cœur de continuer à passer de bons moments avec nous tous.

A très bientôt

La secrétaire au nom des Frapadingues

Bureau

PRÉSIDENT : LUCAS Fabrice
VICE-PRÉSIDENT : CHAPRON Jérémy
SECRÉTAIRE : OLLIVIER Sylvie
SECRÉTAIRE ADJOINTE : LUCAS Marina
TRÉSORIER : POTTIER Raymond
TRÉSORIER ADJOINT : GESBERT Sébastien

Renseignements et inscriptions au 06 82 97 45 87 ou par mail : fabrice.lucas9@wanadoo.fr



A.B.T.M. (Twirling)



Les entraînements ont lieu le mardi soir et le mercredi. Les âges sont de 4 à 15 ans. L'esprit de groupe est bien présent au sein du club. Les enfants et jeunes ont fait l'acquisition de vestes au nom de la commune avec le logo du twirling. Une bonne manière de se faire connaître et reconnaître, lors des différentes manifestations entre autres !



En décembre, le club a organisé une petite soirée de Noël. Les démonstrations des twirlers ont été suivies d'un goûter partagé pour les adhérents, les familles et les amis.

Cette saison, le twirling présente 9 athlètes en championnat, en solo ou duo. **Le championnat départemental a lieu le 26 et 27 Janvier 2019 au Mans.**

Avec seulement 3 clubs de twirling FFSTB en Mayenne, le départemental a lieu le même week-end et dans les mêmes gymnases que celui de la Sarthe. Les jurys noteront cependant la Mayenne dans un classement indépendant.

On souhaite une belle réussite et un bel épanouissement à tous les twirlers, en compétition et en loisir.



21



Renseignements et inscriptions au 06 18 92 87 25 ou bob502@msn.com, ou via facebook : Twirling Mézangers

Multi - Sports pour les 6 - 11 ans



Chaque lundi de 18 h à 19 h à la salle polyvalente.

Tenue de sport et bouteille d'eau à prévoir. Pas d'activité pendant les vacances scolaires. 15 € l'année scolaire.

Pour tout renseignement et/ou toute inscription, contactez directement Angélique Fontaine, animatrice de l'activité au 06-70-84-54-02.

Le Point Lecture



8 rue de la Dame Verte

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 17h00 à 18h30

Samedi : 10h00 à 12h00.

Ouvert à tous et gratuit.



Toute l'équipe de bénévoles du point lecture vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019 : santé, bonheur, travail, vie de famille.

Depuis quelques mois nous avons de nouveaux bénévoles qui assurent les permanences, et ainsi ont intégrés l'équipe, merci à tous pour votre investissement et merci à nos fidèles lecteurs : 672 livres empruntés en 2018 (346 adultes et 326 enfants).



Depuis Mai 2013, date d'ouverture du point lecture, les bénévoles œuvrent pour faire vivre ce lieu de contact et d'échange conviviaux.

Les enfants de l'école profitent de ce lieu de proximité tous les mardis matins de 10 h à 11 h. Joëlle, bénévole, propose des échanges et une lecture aux enfants.

Vous souhaitez consulter ou emprunter, une large sélection de romans, BD, magazines, documentaires, contes... sont à votre disposition. Une simple inscription et les emprunts sur votre commune sont GRATUITS alors faites-vous plaisir avec de bonnes lectures.

Un réassort régulier est mis en œuvre et si malgré le choix important, vous ne trouvez pas votre bonheur, nous pouvons vous commander le livre ou le thème que vous souhaitez, n'hésitez pas à venir nous rencontrer...

Contact : Stéphanie PASCAL au 02 43 90 66 04 et Virginie PEINTRE-THION au 06 75 46 21 20



Foyer des jeunes « Djeun's Home »

Tu es nouveau sur la commune, tu veux faire de nouvelles connaissances et t'intégrer avec les jeunes du foyer..,

Si tu as entre 12 et 18 ans, prend contact avec l'animatrice Jeunesse

Sophie AYCARD qui est toujours présente lors des différentes rencontres. A noter, les jeunes de - 18ans sont toujours accompagnés et ne restent pas seuls.

Le foyer est ouvert depuis octobre 2011 ; au fil des années, des jeunes sont partis, puis remplacés par de nouveaux... Depuis toutes ces années, les jeunes aiment toujours s'y retrouver.

Le foyer des jeunes est ouvert 1 vendredi soir sur 2, de 18h30 à 22h, certains mercredis et samedis après-midi 14h-17h30, et pendant les vacances sur des après-midi ou des soirées.

Au programme : jeux, cuisine, discussions, projets, musique, leçons (oui, ça aussi c'est possible!), et toutes les propositions que chacun peut faire.



Renseignements auprès de l'animatrice Sophie AYCARD du service jeunesse des Coëvrons : 06 11 37 61 71

Comité des fêtes de Mézangers

Tous les bénévoles du comité des fêtes vous souhaitent une excellente année 2019, une bonne santé et de très bons moments à partager avec vos proches.

L'année 2018 a été une année spéciale pour le comité, les travaux de la salle des fêtes ont eu un impact important sur l'organisation des événements ! Nous reprenons donc cette année les animations dans la nouvelle salle rénovée !

Le comité va se concentrer sur trois événements :

- Une soirée « Moules Frites » le samedi 30 mars 2019
- L'assemblée communale des 27 et 28 juillet 2019
- Le marché de Noël du samedi 7 décembre 2019

Pour l'assemblée communale en juillet, plusieurs animations sont en cours d'étude :

- Le samedi après-midi : concours de pétanques. (succès du premier concours 2018 ! donc à reconduire)
- Soirée repas « cochon grillé » suivi de soirée dansante.
- Le dimanche : vide grenier avec animation.

Nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles, même pour de l'aide ponctuelle lors de certaines animations. Merci à toutes les personnes intéressées de contacter les membres du bureau de l'association.

Le Président de l'association Pierre RACHET



Renseignements auprès d'Olivier TARLIER, Emmanuel PEINTRE ou Pierre RACHET.

Téléphones : M. RACHET 06.12.06.47.71 / M. PEINTRE 06 87 94 73 57 / M. TARLIER 06.13.59.14.99

Team La Socquette Légère

Vivre de nouvelles émotions

Quelles étaient belles ses images qui resteront gravées à jamais dans nos têtes lors de l'arrivée d'Alexis dans les paddocks à 15h05 le 26 août dernier avec une 39ème place en poche. Ce weekend-là fût une première expérience pour nous qui fut très belle, malgré les quelques que pépins, nos premier 24h du Mans vélo ont été une réussite pour nous, la famille, les amis, les supporters et les sponsors.

Alors au mois de septembre, c'était place au repos, et début octobre nous avons donc décidé de repartir pour un tour voire même quelques centaines de tours sur le circuit Bugatti du Mans.

Oui nous repartons à l'assaut des 24 heures vélo Shimano – Le Mans en Solo. Pour cette deuxième année d'existence le Team la Socquette Légère souhaite grandir à nouveau.

Notre coureur restera le même, Alexis Leboissetier, avec de nouvelles ambitions et nous mettrons tous les moyens possibles pour réussir ce nouveau challenge. La saison 2019 sera placée sous le signe de la performance. Alors à l'attaque de 2019 !



Retrouver nous sur notre page Facebook : Team La Socquette Légère



Association Le Nid du Bonheur

Maison d'Assistantes Maternelles

4 route de Ste Gemmes le Robert - MEZANGERS

L'association « le Nid du Bonheur » a été créée le 19 Mars 2014 afin de créer une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), ayant pour but de promouvoir et de coordonner toutes les initiatives susceptibles d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Notre association compte 3 membres, Sabrina Launay (Présidente), Angélique Geslot (secrétaire) et Virginie Peintre-Thion (trésorière).

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2019 à tous, que cette année soit remplie de joie, bonheur et d'amour.....

Nous souhaitons également une bonne année scolaire à nos petits qui ont pris le chemin de l'école à la rentrée de Janvier et une bonne arrivée à nos bébés qui ont rejoint la MAM en ce début d'année.

Le vendredi 14 Décembre 2018, l'arbre de Noël s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur, petits et grands ont été ravis de partager ce moment autour d'un apéritif dinatoire convivial organisé par tous les participants. Le père Noël est arrivé comme chaque année avec la hotte chargée de cadeaux pour tous les petits anciens et nouveaux p'tits loups accueillis en 2018 et 2019.



Cette année encore, nous avons pu organiser une souscription volontaire, grâce à nos demandes de lots aux différents partenaires que nous remercions, et grâce à l'implication et la participation des parents, des familles et amis pour la vente des tickets. Un grand merci à tous.

Nous avons effectué le tirage de 36 lots, tous distribués lors de la soirée.

Angélique, Sabrina et Virginie.



Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02.43.90.34.93

ou par mail : leniddubonheur@gmail.com

ou venir nous rencontrer à la MAM - 4 route de Sainte Gemmes le Robert

Club de la Dame Verte

L'association est en sommeil, faute de bureau pour la gérer.

Avis donc aux personnes intéressées pour créer un bureau, proposer de nouvelles activités...

Toutefois, la salle des associations est ouverte le jeudi après-midi pour la pratique des cartes et autres activités.

Renseignements et contact : Mairie – 02 43 90 64 95

VIE DES COMMERCES ET ENTREPRISES



« Le P'tit commerce »

BAR - TABAC - ÉPICERIE -
DÉPOT DE PAIN
RESTAURATION LE MIDI
TRAITEUR



Le Café Tricot était de retour en 2018. Il continue en 2019.

La prochaine séance se déroulera
le samedi 2 février 2019 à 17 h 00.

N'hésitez pas à venir nombreux et nombreuses !
La convivialité est de mise !

On demande toujours le meilleur pour une nouvelle année.

J'espère que tous vos vœux soient comblés.

Le P'tit Commerce vous transmet ses meilleurs vœux pour
2019.



Horaires

Mardi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h

Mercredi : 7 h 30 à 13 h 30

Jeudi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h

Vendredi : 7 h 30 à 13 h 30 - 16 h 30 à 19 h

Samedi : 8 h 30 à 12 h 30 - 17 h 30 à 19 h

Dimanche : 8 h 30 à 12 h 30

Dernier week-end de chaque mois :

fermeture le samedi à 12 h 30 + fermeture le dimanche

Jours fériés : ouverture de 8 h 30 à 12 h 30

Nicolas VANNIER - 02.43.90.45.29

25

Petra Massage de Relaxation



Petra Massage de Relaxation

Petra Weissova

Praticienne Massage bien être

5 Route d'Evron
53600 Mézangers

0783349680

petrarelaxation@gmail.com

<https://www.facebook.com/nokushika>



Contact : 07 83 34 96 80 - Page Facebook : www.facebook.com/nokushika

Site internet : petrarelaxation.wordpress.com

Poney-Club du Gué de Selle

Cours collectifs d'équitation de mi-octobre à fin juin pour les enfants de 7 à 16 ans
Les mercredis après-midi (horaires suivant niveau) - pas de cours pendant les vacances scolaires

Séjours équestres avec hébergement pendant les vacances scolaires pour les 8-16 ans
1 poney par enfant - 25 enfants maximum

Poney-Club du Gué de Selle
La Petite Coudrière
53600 MEZANGERS
Tél. : 02 43 90 62 80
Mail : stageponey@wanadoo.fr
Site internet : www.stageponey.com



Artisan Charpentier-Couvreur

M. Gilbert TAUPIN
10 route d'Evron
53600 MEZANGERS
Tél. : 02 43 90 62 56

Plus de 32 ans d'expérience en charpente et couverture

26

Le potager de Gaël



Maraîcher et éleveur de bovins

- Exploitation labélisée
Agriculture Biologique.

Vente de légumes toute l'année à la ferme.

Horaires d'ouverture du Potager de Gaël :

- Le Vendredi de 16h30 à 18h30
- Le Samedi de 10h à 12h30

Renseignements : Gaël THOREAU - La Pengauderie - 53150 NEAU - www.lepotagerdegael.fr



Bourse aux jouets et vêtements de
l'APE – Dimanche 18 novembre
2018

Marché de Noël du Comité des Fêtes – Samedi 1^{er} décembre 2018



Vœux du Maire – Samedi 12 janvier 2019



COMMUNE DE MÉZANGERS

Calendrier des manifestations

Février à Juillet 2019



Vendredi 1 ^{er} février	Représentation de théâtre à 20 h 30	Les Frapadingues
Samedi 2 février	Café tricot à 17 h	Le P'tit Commerce
Samedi 2 février	Représentation de théâtre à 20 h 30	Les Frapadingues
Vendredi 1 ^{er} mars	RAM – Eveil et jeu de 9h30 à 11 h	RAM des Coëvrons
Vendredi 15 mars	RAM – Eveil et jeu de 9h30 à 11 h	RAM des Coëvrons
Samedi 30 mars	Soirée Moules Frites	Comité des fêtes
Vendredi 5 avril	RAM – Eveil et jeu de 9h30 à 11 h	RAM des Coëvrons
Dimanche 12 mai	Passage Les Motards ont du Cœur	D7 / D236
Samedi 25 mai	Gala de twirling bâton	ABTM Twirling
Vendredi 7 juin	Passage des Boucles de la Mayenne vers 14h57	Rue des Juifs/Rte de Neau
Samedi 15 juin	Tournoi de Foot	Olympique de Mézangers
Dimanche 30 juin	Barbecue de fin d'année	APE Ecole de Mézangers
S 27 et D 28 juillet	Assemblée communale (animations à définir)	Comité des fêtes